



RUCHER ÉCOLE DE LA CHAPELLE ST AUBIN

Sous l'égide de l'Union Syndicale Apicole Sarthoise

10 SÉANCES D'INITIATION À L'APICULTURE – CALENDRIER 2021 **MODIFIÉ**

Les samedis de 14 h 00 à 18 h 00

Date		1 ^{ère} année : Initiation	Théorie	Pratique
13-mars	2 ^{ème} samedi de mars	Présentation, contexte de disparition des abeilles. Législation, déclaration, les habitants de la ruche. Le matériel, intérêt de la fumée, les piqûres.		Contrôle des provisions en fin d'hivernage - Désinfection et préparation du matériel – Utilisation de l'enfumeur – Observation au trou de vol.
10-avr	2 ^{ème} samedi d'avril	La reine, les ouvrières, les mâles. Les différents types de ruches.		Visite de printemps - Contrôle de la valeur des colonies (reine-couvain) – Renouvellement des bâtisses - Le piégeage des essaims sauvages.
24-avr	4 ^{ème} samedi d'avril	La pollinisation, le cycle de floraison. Essaimage naturel, récupérer ou achat d'un essaim. Les produits de la ruche.		Essaimage artificiel par tapotage ou par division - Pose des hausses si colza - Contrôle de la bonne marche des colonies.
8-mai	2 ^{ème} samedi de mai	La visite d'une colonie, colonie bourdonneuse. Races d'abeilles, la grille à reine, pose des hausses. Préparation des cadres (filage, gaufrage).		Transvasement - Réunion de colonies - Matériel de récolte et son utilisation - Récolte du miel de colza s'il y a lieu.
29-mai	5 ^{ème} samedi de mai	Les maladies. Les traitements.		Contrôle de l'activité des colonies - Contrôle de la réussite des essaims artificiels et leur remérage s'il y a lieu.
12-juin	2 ^{ème} samedi de juin	La récolte du miel : mode opératoire. Le chasse abeille. Etiquetage, vente du miel.		Pose de deuxième hausse s'il y a lieu avant la floraison des tilleuls, châtaigniers et tournesols – Suite du contrôle des colonies.
26-juin	4 ^{ème} samedi de juin	Questions et communications diverses ou conférences à thèmes.		Contrôle des colonies et manipulations diverses
07-août	À partir de 10 h	Le matériel de récolte et son utilisation - Prélèvement des hausses à partir de 10 h et extraction du miel.		Apporter le pique-nique
25-sept	4 ^{ème} samedi de sept	Nourrir : sirop et candi. Préparation à l'hivernage, les partitions.		Fabrication du candi et nourrissage si nécessaire au sirop 60/40 - Fonte de la cire - Nettoyage et désinfection matériel.
09-oct	2 ^{ème} samedi d'octobre	Test de connaissance QCM. Une année au rucher : bilan.		Réunion éventuelle de colonies - Contrôle des provisions et nourrissage si nécessaire avec du candi ou de l'Apifonda.

POUR INFORMATION :

- Ce programme pourrait être modifié en fonction des conditions météorologiques.
- Ces réunions sont ouvertes à toutes personnes adhérentes à l'USAS, à partir de 16 ans.

DÉCLARATION OBLIGATOIRE D'EMPLACEMENT(S) DES RUCHERS

1^{ère} DÉCLARATION dans un délai d'un mois après l'implantation
RENOUVELLEMENT chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

DGAL - Déclaration de ruches

251, rue de Vaugirard

75732 PARIS Cedex 15

ou en ligne sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>